

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 23: Habiter

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIRECTION : BUDGET, JOURNÉES CULTURELLES ET VOLONTARIAT

Lors de la séance suivant la conférence des présidents du 20 octobre, la direction a traité les objets devant être soumis à la prochaine assemblée générale. Il s'agit notamment du budget 2007, de la politique de normalisation 2007-2009, ainsi que de l'acceptation du règlement SIA 105 concernant les prestations et honoraires des architectes paysagistes. La direction a, en outre, abordé les élections à venir pour son renouvellement.

Situation financière

À l'aune des pronostics établis à fin août, le bilan 2006 bouclera au-dessous du résultat attendu. Cela est essentiellement dû au lancement du grand projet pour la préservation des structures porteuses, aux ventes de normes plus basses que prévu, à des frais relatifs au projet «Regards» excédant le poste budgété pour l'année en cours, ainsi qu'aux coûts induits par l'intégration de SIA-Service au sein du secrétariat général.

Sans augmentation des cotisations de membres, l'établissement du budget 2007 s'est donc avéré difficile. Durant cette année de transition, davantage de réserves seront dissoutes que créées pour chaque poste budgétaire. En raison de la réfection de la *Maison SIA*, ce patrimoine ne générera aucun revenu, alors que l'aménagement des locaux destinés à la location occasionnera des coûts supplémentaires. Enfin, une série de projets importants liés à de futurs investissements grèvent encore le budget : le projet «Recherche concours d'étude», *SIA-Service*, «Conservation des structures porteuses» et «Espace des normes», ainsi que le lancement de nouvelles options pour l'accès aux normes SIA.

«Umsicht - Regards - Sguardi»

La direction a pris connaissance des sept distinctions, des deux accessits et de la distinction spéciale décernés par le jury du prix «Umsicht-Regards-Sguardi». Les distinctions seront remises aux lauréats dans le cadre de Swissbau en janvier 2007, où la présence de la *sia* sera entièrement axée sur cet événement. Avec 59 dossiers présentés, l'accueil fait à ce prix a été réjouissant et la direction de la *sia* remercie tous les participants de leurs précieuses contributions. Les résultats du concours offrent de quoi lancer un débat pertinent sur la notion de durabilité.

Journées culturelles et congrès thématique SIA

En 2008 ou 2009, la *sia* envisage à nouveau d'organiser des journées culturelles à vocation interdisciplinaire. Dans cette perspective, Markus Ringger, président de la section bâloise, a présenté le projet «Systèmes complexes». Or à l'occasion du séminaire du 26 août, le président de la section vaudoise, Eric Frei, et Francesco Della Casa, rédacteur en chef de *TRACÉS*, avaient déjà proposé le thème «Mouvement» pour des journées culturelles à Lausanne.

La direction estime que les deux thèmes présentent un grand intérêt, mais comme deux manifestations de ce type ne peuvent avoir lieu à de si brefs intervalles, elle réfléchit à la possibilité d'organiser l'un des événements sous forme de congrès thématique *sia*. En collaboration avec une section, la *sia* pourrait ainsi mettre sur pied soit des journées culturelles, soit un congrès en alternance tous les deux ans.

Volontariat et rémunération pour traitement de dossiers

Le travail bénévole au sein des com-

missions demeure un facteur de qualité fondamental, car il garantit un large apport de connaissances issues aussi bien de la recherche scientifique que de la pratique. Quant aux volontaires qui y participent, ils y trouvent l'occasion d'échanges spécialisés au sein de leur discipline et un moyen de perfectionnement professionnel.

À tous ses membres et à tous les experts extérieurs impliqués, la *sia* est très reconnaissante du précieux travail qu'ils accomplissent à ce titre. Elle est consciente que celui-ci peut nécessiter un suivi externe pour le traitement des dossiers, en particulier dans des domaines nouveaux, mais cet apport complémentaire devrait autant que possible être couvert par la contribution financière de tiers.

De ce point de vue, il n'y a donc en principe pas lieu d'adapter les règlements en vigueur. La direction a néanmoins chargé un petit groupe de travail d'examiner plus en détail ce point crucial et, le cas échéant, de lui soumettre des propositions.

Consolidation des méthodes de travail au sein de la sia

Pour la rationalisation des procédures de travail au sein de la *sia* et conformément à l'une des priorités fixées pour les années 2006/2007, la direction œuvre déjà avec profit en différents comités, qui traitent et préparent pour elle les dossiers qui leur sont confiés. Grâce à une organisation du secrétariat général reflétant cette répartition des responsabilités, le travail devrait dorénavant y être encore plus efficacement concentré sur les tâches centrales de la *sia*.

La direction a longuement discuté les recommandations élaborées et approuvées le règlement correspondant. Quelques précisions devront encore être apportées, avant que cette adap-

tation de l'organisation, des tâches, des responsabilités et des compétences du secrétariat général n'entre en vigueur début 2007.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

RECONNAISSANCE OTIA 2007

Par la distinction « Reconnaissance OTIA », l'« Ordine Ingegneri e Architeti del Cantone Ticino » (OTIA), qui regroupe tous les architectes et ingénieurs exerçant leur profession dans le canton du Tessin, entend promouvoir et valoriser des contributions et activités intellectuelles méritantes. Elle distingue des projets originaux du point de vue technique et/ou créatif, des idées et des concepts novateurs, des inventions fonctionnelles et des recherches pertinentes. Le thème des propositions est libre, mais elles doivent appartenir et être liées aux professions de l'Ordre. La reconnaissance OTIA s'adresse aux membres de l'OTIA et aux étudiants en dernière année de formation dans les établissements suisses enseignant des matières liées aux professions de l'Ordre.

Procédure d'évaluation en deux étapes

Les participants remettent tout d'abord une fiche récapitulative de présentation de leur projet. Les projets dont la fiche correspond à la pertinence et au respect des conditions de participation seront invités à présenter leur proposition détaillée, en italien. La somme de 8 000 francs sera attribuée à une proposition ou répartie parmi plusieurs propositions. La remise des prix aura lieu durant l'assemblée générale ordinaire de l'Ordre.

Les travaux reconnus et, en général, méritants, pourront être divulgués par l'OTIA sur son site Internet, à ses membres, à des organismes publics, à

Inscription

La fiche de présélection et le règlement du concours sont consultables sur le site <www.otia.ch> ou disponibles sur demande auprès du secrétariat de l'OTIA. Fax 091 935 13 99, courriel <info@otia.ch>. La date limite de présentation de la candidature à l'étape de présélection est le 31 décembre 2006.

des associations de la branche ou du secteur et à la presse.

(OTIA)

COMMISSION POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'exécution de prestations d'architecture et d'ingénierie implique un effort conceptuel considérable. L'activité intellectuelle est une des caractéristiques principales des professions d'architecte et d'ingénieur. Un travail mécanique, répétitif et standardisé ne permettra jamais de satisfaire les besoins du maître d'ouvrage. Malgré cette évidence, les architectes et ingénieurs constatent, dans ces domaines, une augmentation des conflits avec les maîtres d'ouvrage à propos de la nature même de la prestation.

Pour faire face à cette tendance défavorable aux membres de la **sia**, la direction a décidé d'instituer une commission spéciale chargée de traiter les implications des domaines de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale pour les professions d'architecte et d'ingénieur.

La « Commission pour le domaine de la propriété intellectuelle » (CPI) élaborera l'argumentaire pour une prise de décision de la direction **sia**. Elle deviendra le centre de compétence **sia** en matière de propriété intellectuelle et de concurrence déloyale et soutiendra les membres et les organes de la **sia**. Cette commission comprendra des architectes, des ingénieurs civils, des ingénieurs spécialisés et des juristes. Le travail principal se fera au cours de quatre à cinq séances annuelles. Des mandats d'expertise ponctuels pour-

ront être délégués à des membres particuliers.

Afin de déterminer la composition optimale de la CPI, la direction invite les architectes et les ingénieurs **sia** intéressés à postuler pour une place de membre de la CPI. Chaque intéressé peut envoyer sa candidature avec un curriculum vitae et une lettre de motivation au secrétariat général de la **sia** jusqu'au 22 décembre 2006.

Une présence au sein de la CPI implique une activité de bénévolat dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale. Une grande expérience professionnelle dans ces domaines est souhaitée. Les discussions entre spécialistes au sein de la CPI permettront à chaque membre de consolider ses compétences en matière de propriété intellectuelle et de concurrence déloyale.

(SIA)

Informations et coordonnées

Daniele Graber, secrétaire de la CPI, est à disposition pour plus d'informations (<daniele.graber@sia.ch>). Les dossiers peuvent être adressés au Secrétariat général SIA, Candidature CPI, Daniele Graber, case postale, 8027 Zurich, courriel: <daniele.graber@sia.ch>.

REGISTRE POUR DES LÉS D'ÉTANCHÉITÉ

Deux fois par année, la commission SIA 281 « Lés d'étanchéité à base de bitume et bitume-polymère » publie une liste des lés d'étanchéité pour lesquels, à la demande des fabricants concernés, un rapport de contrôle sur les examens entièrement réussis selon SIA 281 et SIA 281/1 est disponible. Le rapport de contrôle ne date pas de plus d'une année au moment de son intégration dans la liste.

Le registre actuel peut être téléchargé à partir du site de la **sia** <www.sia.ch/register>.

Manfred Partl,
président de la commission SIA 281

CHANGEMENT AU SEIN DE LA RÉDACTION DE TRACÉS

Entrée à la rédaction de *TRACÉS* en 1999, Katia Freda a décidé, à la fin de cet été, de s'en éloigner afin de développer une activité indépendante dans le domaine de la publication et du graphisme. Architecte diplômée de l'EPFL en 1998, Katia Freda a assuré avec une très grande compétence la mise en pages et la production de la revue durant sept ans, jouant ainsi un rôle fondamental dans l'amélioration constante de sa forme visuelle. La rédaction de *TRACÉS* et le Conseil d'administration de la SEATU lui adressent leurs plus chaleureux remerciements pour la qualité et la rigueur de son travail.



La réorganisation de la rédaction a été opérée dans le sens d'une plus grande polyvalence des tâches de chacun des rédacteurs, l'édition étant répartie à tour de rôle entre chacun d'eux. Dans le but de consolider les compétences rédactionnelles dans le domaine des sciences humaines, la SEATU a décidé d'engager Emmanuelle Tricoire, titulaire d'un DEA en histoire. Tout d'abord enseignante, en lycée comme à la prison des Baumettes à Marseille, elle est depuis 2003 rédactrice en chef de la revue en ligne *EspacesTemps.net* et, depuis 2004, promotrice du projet « Projeter ensemble » de la faculté ENAC à l'EPFL. Enchantée par une collaboration qui a débuté il y a quelques mois déjà, la rédaction lui souhaite la bienvenue et se félicite de pouvoir désormais régulièrement offrir à ses lecteurs un regard venu des sciences humaines sur les questions territoriales.

(FDC)



Alles im Griff !

Aufzugsplanung kann ganz schön mühsam sein. Machen Sie es sich leicht. Mit dem Planungskatalog Lift.ch.

Ihr persönliches Exemplar liegt für Sie bereit.

Jetzt gratis bestellen:
www.lift.ch

Tout à portée de main !

La planification d'ascenseurs peut s'avérer difficile. Simplifiez-vous la tâche. Avec le catalogue de planification Lift.ch.

Votre exemplaire personnelle se trouve prête pour vous.

Commandez maintenant gratuitement:
www.lift.ch

Tutto a portata di mano !

Pianificare ascensori può essere faticoso. Si semplifichi la vita. Con il catalogo di pianificazione Lift.ch.

Il vostro esemplare personale è pronto per voi.

Ordinatelo adesso gratuitamente:
www.lift.ch

